



CFDT-Culture Section RMN
8 rue Saint Fiacre
75002 Paris
Tél. : 01 40 13 41 97
Fax : 01 40 13 44 35
cfdt@rmn.fr

DECLARATION

lue ce jour en séance ordinaire de CE

Au nom de la CFDT Culture, nous faisons la déclaration suivante.
Celle-ci sera une redite de ce que nous avons déjà fait savoir en CTPM le 10/10/08, à la DMF le 16/10/08, enfin au Ministère le 27/10/08 :

Nous n'acceptons pas les projets imposés à notre établissement :

- filialisation de la DCM
- et dans le cadre du passage en EPA de Fontainebleau, le principe de prestation de service pour les salariés du droit d'entrée.

La CFDT n'a pas d'a priori sur le passage en EPA de Fontainebleau, mais s'oppose au désengagement imposé à la RMN et à la mise en concurrence des opérateurs de l'Etat entre eux.

Transférer la mission de perception du droit d'entrée - qui constitue un moyen essentiel de développement de ressources propres - sans les salariés qui en permettent le bon fonctionnement est une erreur. C'est pourquoi nous dénonçons le contrat de 3 ans des salariés avec la RMN comme employeur. Quel sera leur avenir lorsque la concession arrivera à échéance ?

Nous ne partageons pas votre optimisme quant à ce que certains appellent « un challenge pour notre établissement ». **Les salariés du droit d'entrée des futurs EPA, ceux des espaces commerciaux et en central seront fortement impactés par ce choix.**

Nous savons que ces décisions découlent des prérogatives des tutelles et que vous passerez en force. **Mais la CFDT continuera à se battre aux côtés des salariés afin qu'ils conservent quoi qu'il arrive, des avantages sociaux durement mais légalement acquis.**

Paris le 30 octobre 2008